

L'industrie belge de l'ameublement en 2019 : les exportations sauvent les meubles

L'industrie belge de l'ameublement

Chiffres clés (2018)

- **787 entreprises**
- **10.488 travailleurs**
- **Chiffre d'affaires : 2,1 milliards d'euros**
- **Part des exportations : 57 %**
- **Part dans le chiffre d'affaires total de l'industrie belge du bois et de l'ameublement : 41 %**

Synthèse des évolutions au cours du premier semestre 2019

- Chiffre d'affaires : 1.050 millions d'euros, -3,5 % comparativement au premier semestre 2018
- Volume d'investissement : 44,1 millions d'euros (-15,7 %)
- Taux d'occupation de la capacité de production : 80 %
- Exportations durant les 6 premiers mois +7,1 % par rapport à la même période en 2018. La France, les Pays-Bas et l'Allemagne demeurent les principaux débouchés
- Importations au premier semestre +6,9 % par rapport à la même période en 2018

Contexte général

Depuis début 2018, la confiance du consommateur belge affiche une tendance à la baisse. Elle a atteint un nouveau point bas en septembre 2019, alors que la confiance en Europe s'est plutôt stabilisée, bien qu'à un niveau négatif.

L'industrie belge de l'ameublement reste confrontée à des conditions de marché difficiles. Après une baisse du chiffre d'affaires de 1,4 % en 2018, le secteur a connu durant la première moitié de 2019 un nouveau repli de 3,5 % de son chiffre d'affaires.

Ce recul du chiffre d'affaires reste le plus marqué dans le secteur du mobilier d'habitation (-3,9% en 2018 ; -6,6 % durant la première moitié de 2019). Il est particulièrement frappant de constater la baisse du chiffre d'affaires de 4 % enregistré par le mobilier de cuisine et de salle de bains, qui, en 2018, pouvait encore se targuer de chiffres positifs (+3,3 %). Le mobilier de bureau et de magasin est caractérisé par un recul plus faible, mais continu. Enfin, de meilleures nouvelles nous parviennent du secteur du confort du sommeil : les matelas et sommiers enregistrent une hausse de 1,3 % au cours du premier semestre 2019, après une stabilisation en 2018.

Premier semestre 2019 : baisse du chiffre d'affaires dans tous les segments, hors matelas et sommiers

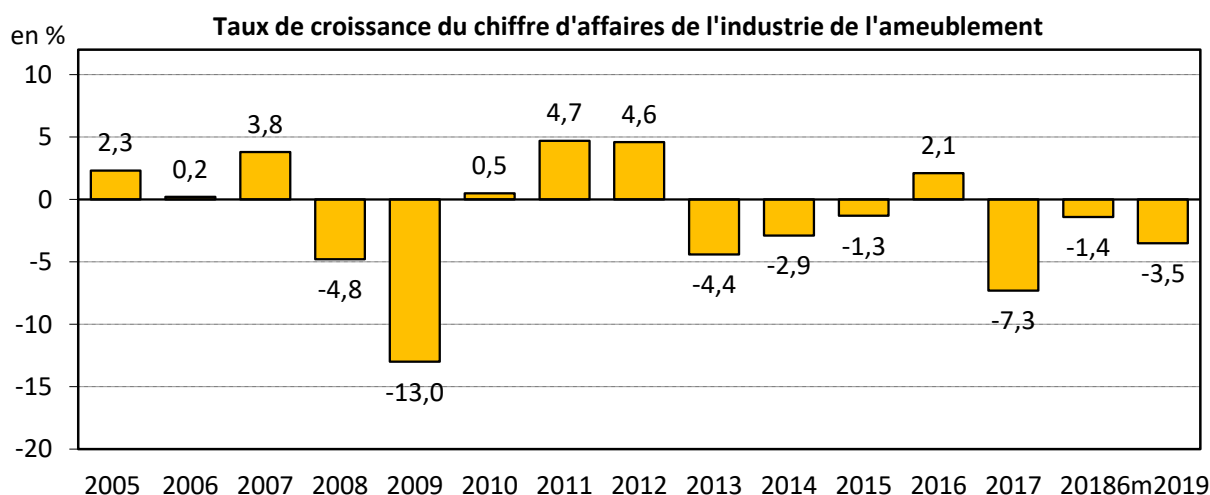
Évolution du chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement par groupe de produits							Prix de production
En millions d'euros	2017	2018	'18/'17	6 m 2018	6 m 2019*	6 m '19/'18	6 m '19/'18
Chaises et sièges, meubles de salle à manger, de salon, de chambre à coucher, de jardin et de terrasse	877,5	843,1	-3,9 %	454,2	424,2	-6,6 %	+1,0 %
Meubles de bureau et de magasin	461,8	454,6	-1,6 %	231,8	229,5	-1,0 %	+3,2 %
Meubles de cuisine	381,9	394,4	3,3 %	204,3	196,1	-4,0 %	+1,7 %
Matelas et sommiers	392,3	392,6	0,1 %	198,5	201,0	1,3 %	+0,9 %
Total de l'industrie de l'ameublement	2 113,5	2 084,7	-1,4 %	1 088,8	1050,8	-3,5 %	+0,9 %

Source : SPF Économie, déclarations TVA

* Données provisoires

Au premier semestre 2019, le **chiffre d'affaires** de l'industrie belge de l'ameublement s'élevait à 1.050,8 millions d'euros, ce qui correspond à une baisse de 3,5 % par rapport au premier semestre 2018. On n'a donc pas encore réussi à mettre un terme au repli amorcé en 2017. Compte tenu de l'évolution des prix de production, le volume a globalement baissé de 4,4 % durant la première moitié de 2019.

Le secteur du **mobilier d'habitation**, bon pour plus de 40 % du chiffre d'affaires total du secteur, fait face à la plus importante chute de chiffre d'affaires. Les explications possibles restent, pour la plupart, inchangées : faible nombre de visiteurs dans les magasins belges d'ameublement, toujours le principal débouché pour de nombreux producteurs belges, faible confiance des consommateurs (le consommateur surveille ses dépenses), achats non prioritaires et reportables qui se reflètent dans la baisse de la confiance du consommateur, concurrence d'autres postes de dépenses dans le budget familial (électronique, abonnement Internet, gaz et électricité, ...), concurrence des produits d'occasion, e-commerce, incertitudes politiques, approche du Brexit, ... Ceci étant, le consommateur continue d'attacher de l'importance à un bon sommeil, raison pour laquelle le secteur du **confort du sommeil** enregistre généralement des résultats plus positifs. Compte tenu des chiffres, les **meubles de cuisine et de salle de bains** ont connu un premier semestre 2019 difficile, potentiellement dû à la baisse de l'activité de construction, même si les signaux en provenance des entreprises de cuisine sont plutôt positifs.



Source : SPF Économie, déclarations TVA

Investissements et taux d'occupation de la capacité de production

Au cours du premier semestre 2019, l'industrie belge de l'ameublement a investi 44,1 millions euros, soit une baisse de 15,7 % par rapport à la même période en 2018 – période durant laquelle, il convient de le noter, les investissements étaient sensiblement plus élevés qu'en 2017.

Les investissements ont considérablement augmenté dans le sous-secteur du mobilier de bureau et de magasin et, dans une moindre mesure, dans celui du mobilier de cuisine. Le mobilier d'habitation ainsi que les matelas et sommiers ont enregistré une baisse des investissements, après une hausse en 2018.

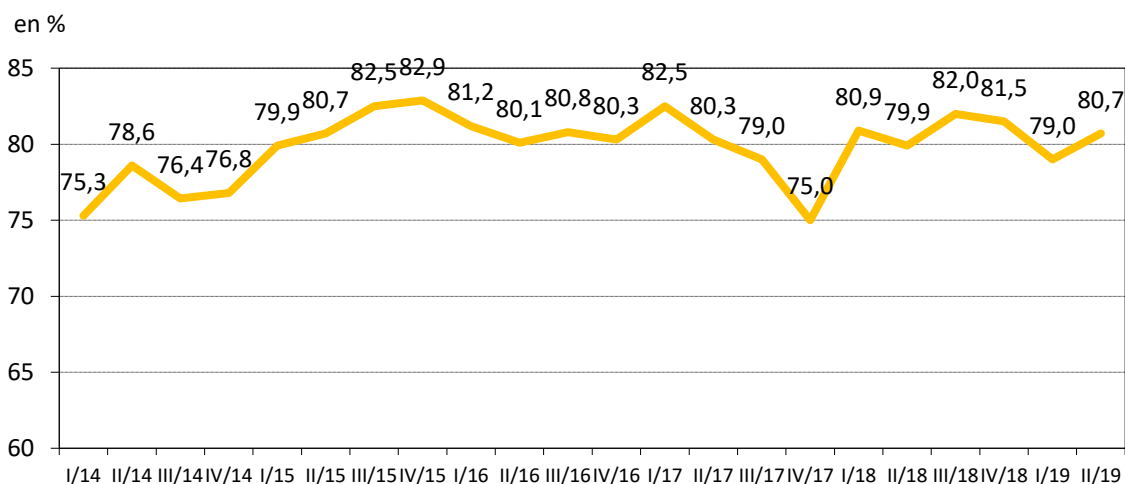
Évolution des investissements dans l'industrie de l'ameublement						
En millions d'euros	2017	2018	18/17	6 m 18	6 m 19*	6 m 19/18*
Chaises et sièges, meubles de salle à manger, de chambre à coucher, de jardin et terrasse	43,3	46,1	+6,5 %	26,4	19,6	-25,8 %
Meubles de bureau et de magasin	10,4	10,4	0,0 %	4,5	5,6	+24,4 %
Meubles de cuisine	20,0	24,0	+20,0 %	12,7	13,1	+3,1%
Matelas et sommiers	7,7	15,7	+103,9 %	8,7	5,8	-33,3 %
Total pour l'industrie de l'ameublement	81,4	96,2	+18,2 %	52,3	44,1	-15,7 %

Source : SPF Économie, déclarations TVA

* Données provisoires

Au cours du premier semestre de 2019, le taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie belge de l'ameublement poursuit sa tendance en restant autour du seuil des 80 %.

Taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie belge de l'ameublement



Source : Banque nationale de Belgique

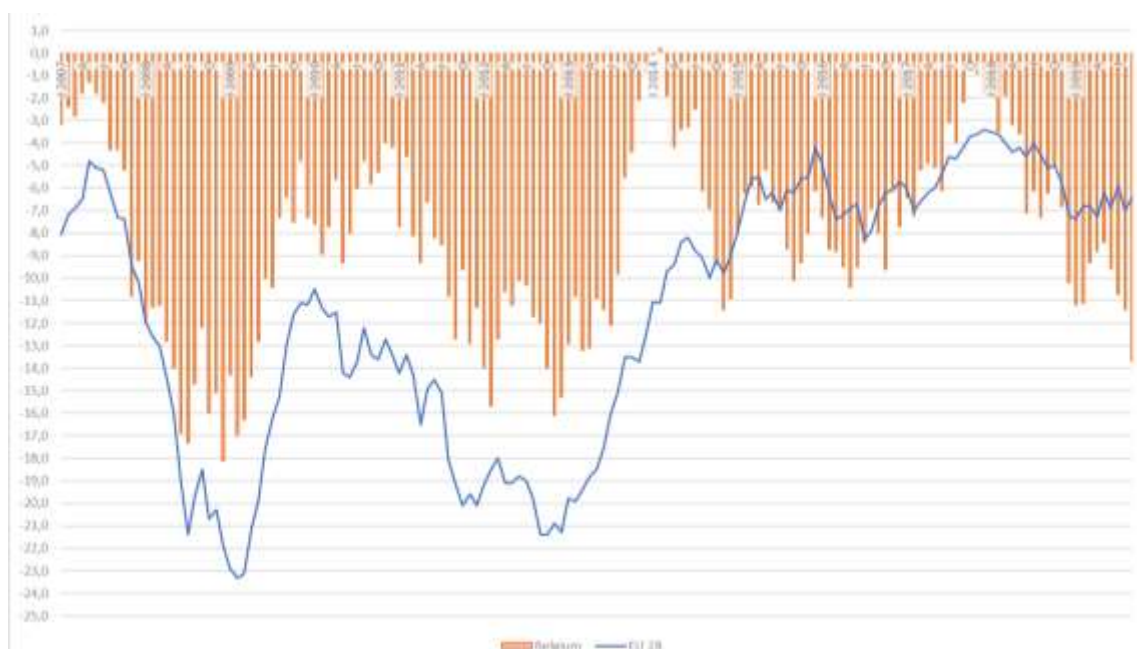
Légère baisse de l'emploi dans le secteur de l'ameublement

L'emploi dans l'industrie belge de l'ameublement concernait 10.488 personnes en 2018, réparties sur 787 entreprises, ce qui implique une légère baisse tant du nombre d'entreprises que du nombre de travailleurs. Pour l'année en cours, vu l'évolution économique générale, on s'attend à ce que cette tendance se poursuive.

Confiance des consommateurs : inversion de la tendance

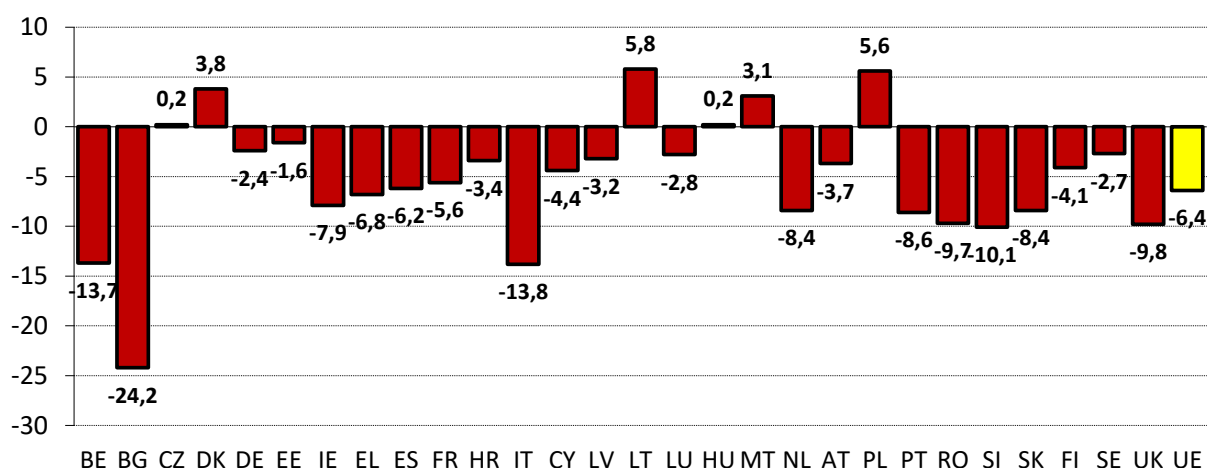
Après des chiffres plutôt positifs fin 2017 et début 2018, la confiance des consommateurs a entamé une forte baisse mi-2018 et se situe aujourd'hui, depuis quelque temps déjà, en dessous de la moyenne européenne. En 2019, le point le plus bas a été atteint en septembre. Cela est sûrement lié au faible nombre de visiteurs dans les magasins d'ameublement et à la réticence du consommateur à acheter de nouveaux meubles.

Évolution de la confiance des consommateurs en Belgique et au sein de l'UE



Source : Commission européenne

Confiance des consommateurs dans l'Union européenne – septembre 2019

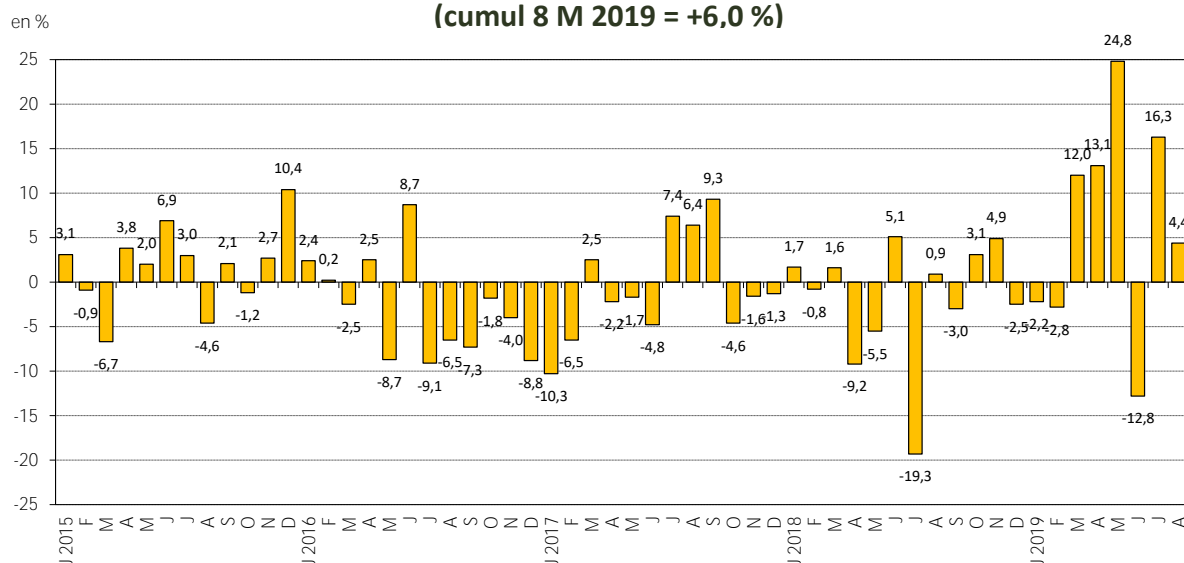


Source : Commission européenne

Le niveau des commandes augmente dans le commerce de l'ameublement

D'après l'enquête mensuelle de la Banque Nationale de Belgique, sur les 8 premiers mois de 2019 cumulés, les commandes reçues dans le commerce belge de l'ameublement ont augmenté de 6 %. Le printemps et le mois de juillet ont été caractérisés par des augmentations exceptionnelles. Ces chiffres contrastent fortement avec les signaux en provenance du marché et du commerce traditionnel de l'ameublement.

Évolution des commandes reçues dans le commerce de l'ameublement (cumul 8 M 2019 = +6,0 %)



Source : Banque Nationale de Belgique

Le commerce étranger reste le maillon fort (empêche une nouvelle baisse du chiffre d'affaires dans le secteur)

Durant la première moitié de 2019, les **exportations des meubles belges** (transit compris) ont augmenté de 7,1 % en valeur par rapport à la première moitié de 2018. Ces exportations concernaient 782 millions d'euros en meubles. Ainsi, elles ont empêché un repli trop fort du chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

C'est d'abord au sein de l'Union européenne qu'on a enregistré de bons résultats, avec une hausse de 7,7 % des exportations. Outre une légère hausse des exportations vers la France (de 1 %), on constate des hausses plus importantes vers les Pays-Bas (+7,7 %) et vers l'Allemagne (+27 %). Il en va de même pour les exportations vers l'Italie, le cinquième marché au sein de l'UE, dont le chiffre d'affaires a augmenté de plus de 26 %. Ces quatre pays représentent ensemble 79,8 % des exportations. La France, premier marché d'exportation, possède à présent une part d'exportations de 38 %. Les Pays-Bas ont presque passé le cap des 30 % et gagnent ainsi en importance.

Cependant, l'exportation vers les pays européens en dehors de l'UE a baissé de 3,9 %. Quant aux exportations vers la Suisse, elles ont repris après une baisse en 2018. Il est frappant de constater l'important recul des exportations vers la Norvège, qui avaient pourtant pris beaucoup d'importance en 2017 et 2018.

La focalisation sur la promotion des exportations vers l'Amérique du Nord semble donner quelques premiers résultats positifs, même si la valeur totale reste assez limitée ; ce marché offre d'indéniables possibilités d'extension. Une stratégie a déjà été élaborée pour le Canada.

Les **importations de meubles** enregistrent également une hausse : +6,9 %. Les importations en provenance de l'Union européenne ont augmenté de 3,5 % pour atteindre 875 millions d'euros. Cela représente une part de 69,6 %. La majeure partie des meubles provenant de l'UE sont toujours importés depuis l'Allemagne, les Pays-Bas et la Pologne. Les fortes hausses de la première moitié de 2019 concernent, comme en 2018, les importations depuis le Danemark (+40,1 %), le Portugal (+54,3 %), la Slovaquie (+37,1 %) et la Slovénie (+37,4 %).

La Chine a réussi une nouvelle fois à augmenter sa part dans les importations à 18,8 % (+15,2 %). La Turquie a réussi à augmenter sa part dans les importations à 3,5 % (+34,1 %). On constate également une hausse des importations en provenance du Vietnam et de l'Indonésie, plus précisément de 16 %.

Commerce extérieur de l'industrie de l'ameublement (métal et matière synthétique inclus)									
	Importations belges				Exportations belges				Part pourcentage 6m2019 (Exp/imp)
	Part 6m2019 en %	6m2018 1.000 EUR	6m2019 1.000 EUR	6m 19/18	Part 6m2019 en %	6m2018 1.000 EUR	6m2019 1.000 EUR	6m 19/18	
France	5,9	72.572,8	73.892,2	1,8	38,3	296.735,5	299.615,6	1,0	405,5
Pays-Bas	14,4	187.093,6	180.736,2	-3,4	29,7	216.022,3	232.567,9	7,7	128,7
Allemagne	16,6	196.041,9	209.371,0	6,8	10,1	62.346,6	79.197,5	27,0	37,8
Italie	6,5	86.337,2	81.970,0	-5,1	2,0	12.361,4	15.643,2	26,5	19,1
Royaume-Uni	1,0	11.117,9	12.773,1	14,9	2,3	16.668,9	17.607,3	5,6	137,8
Irlande	0,0	309,7	237,7	-23,2	0,2	996,4	1.811,6	81,8	762,0
Danemark	1,3	11.338,7	15.884,5	40,1	1,1	3.692,9	8.262,6	123,7	52,0
Grèce	0,0	110,8	48,9	-55,9	0,1	1.012,0	1.139,9	12,6	2.330,3
Portugal	0,4	3.232,5	4.987,7	54,3	0,6	3.400,9	4.526,4	33,1	90,8
Espagne	0,7	10.099,9	8.737,4	-13,5	1,8	11.602,8	13.956,0	20,3	159,7
Luxembourg	0,1	847,4	794,8	-6,2	1,9	14.132,2	15.005,2	6,2	1.887,9
Ceuta	0,0	0,0	0,0	-	0,0	43,7	43,0	-1,7	-
Mellila	0,0	0,0	0,0	-	0,0	14,7	64,2	336,9	-
Suède	2,3	28.765,4	28.951,6	0,6	0,7	5.730,1	5.689,2	-0,7	19,7
Finlande	0,2	2.381,5	2.672,1	12,2	0,1	1.178,4	1.103,0	-6,4	41,3
Autriche	0,2	2.434,2	2.333,2	-4,2	0,5	4.484,3	4.095,6	-8,7	175,5
Malte	0,0	0,2	1,4	648,4	0,0	360,0	332,3	-7,7	24.401,3
Estonie	0,0	680,2	403,5	-40,7	0,1	676,9	773,1	14,2	191,6
Lettonie	0,0	273,1	20,3	-92,6	0,0	171,8	108,0	-37,1	532,2
Lituanie	1,0	12.240,0	12.258,8	0,2	0,3	604,9	2.143,4	254,3	17,5
Pologne	8,9	113.254,3	112.349,5	-0,8	1,5	10.545,1	11.438,5	8,5	10,2
Tchéquie	2,7	29.718,9	34.579,3	16,4	0,2	1.853,7	1.736,3	-6,3	5,0
Slovaquie	1,5	13.891,9	19.046,6	37,1	0,1	930,7	801,2	-13,9	4,2
Hongrie	0,9	13.546,2	11.804,3	-12,9	0,2	2.419,5	1.555,4	-35,7	13,2
Roumanie	4,2	41.326,0	53.278,4	28,9	0,2	1.728,0	1.740,4	0,7	3,3
Bulgarie	0,2	3.051,0	1.992,2	-34,7	0,1	315,4	611,3	93,8	30,7
Slovénie	0,4	3.985,7	5.476,6	37,4	0,0	226,6	221,1	-2,4	4,0
Croatie	0,1	1.785,0	1.242,5	-30,4	0,0	229,7	254,8	11,0	20,5
Chypre	0,0	0,6	0,0	-100,0	0,0	364,1	256,9	-29,4	-
Union européenne	69,6	846.436,9	875.843,6	3,5	92,3	670.849,4	722.301,1	7,7	82,5
Islande	0,0	0,2	1,5	911,3	0,1	969,8	707,9	-27,0	46.661,9
Norvège	0,0	43,3	45,7	5,5	0,1	2.226,8	852,4	-61,7	1.866,7
Suisse	0,4	3.661,9	4.428,9	20,9	1,4	9.452,4	10.807,7	14,3	244,0
Turquie	3,5	33.134,9	44.436,1	34,1	0,0	743,7	275,0	-63,0	0,6
Bosnie-Herzégovine	0,1	1.407,2	1.803,1	28,1	0,0	12,5	36,6	193,6	2,0
Serbie	0,4	5.325,5	4.905,4	-7,9	0,0	122,4	153,8	25,7	3,1
Ukraine	0,8	9.818,9	10.231,4	4,2	0,0	304,2	165,7	-45,5	1,6
Russie	0,0	113,3	113,6	0,3	0,1	779,7	738,3	-5,3	650,0
États-Unis d'Amérique	0,2	4.723,5	2.810,0	-40,5	1,9	13.866,5	15.051,2	8,5	535,6
Canada	0,0	180,4	305,9	69,5	0,2	1.429,8	1.884,6	31,8	616,0
Brésil	0,1	512,1	838,7	63,8	0,1	1.752,2	898,8	-48,7	107,2
Maroc	0,0	299,0	370,7	24,0	0,1	1.002,5	1.117,8	11,5	301,5
Algérie	0,0	0,0	0,0	-	0,0	145,9	277,2	90,0	-
Égypte	0,0	526,4	606,5	15,2	0,0	138,0	225,8	63,7	37,2
Ghana	0,0	1,1	0,0	-100,0	0,1	717,8	474,5	-33,9	-
R.D. du Congo	0,0	2,1	1,0	-51,6	0,2	1.514,3	1.399,6	-7,6	134.966,4
Liban	0,0	64,5	140,0	117,1	0,1	829,4	905,3	9,2	646,5
Israël	0,1	2.366,1	1.886,9	-20,3	0,3	2.565,2	2.367,2	-7,7	125,5
Inde	0,8	6.485,0	9.599,9	48,0	0,0	250,7	269,1	7,3	2,8
Thaïlande	0,3	4.739,6	4.146,9	-12,5	0,0	808,6	362,5	-55,2	8,7
Vietnam	1,3	13.942,6	16.292,8	16,9	0,0	53,2	45,5	-14,5	0,3
Indonésie	2,4	26.026,5	30.258,8	16,3	0,0	369,3	222,3	-39,8	0,7
Malaisie	0,4	4.573,5	5.095,0	11,4	0,0	81,5	108,8	33,5	2,1
Chine	18,8	205.182,1	236.293,0	15,2	0,3	3.816,6	2.213,1	-42,0	0,9
Corée du Sud	0,0	206,9	208,7	0,9	0,1	714,7	865,2	21,0	414,5
Japon	0,3	3.366,2	3.174,8	-5,7	0,1	906,3	1.111,0	22,6	35,0
Taiwan	0,1	931,8	994,2	6,7	0,1	386,4	956,9	147,6	96,2
Australie	0,0	109,0	43,6	-60,0	0,3	2.757,1	2.173,6	-21,2	4.981,2
Total autres pays	0,3	3.125,5	3.761,8	20,4	1,8	10.780,1	13.492,9	25,2	358,7
Total	100,0	1.177.305,9	1.258.638,6	6,9	100,0	730.346,9	782.461,2	7,1	62,2

Perspectives : ralentissement de la croissance économique suite à des tensions au niveau du commerce international et à la crainte d'un Brexit dur

En 2019 et 2020, la croissance de l'économie mondiale est freinée par des conflits commerciaux et des mesures protectionnistes. La chute de l'économie mondiale a un impact considérable sur la zone euro. Par ailleurs, le risque d'une sortie chaotique du Royaume-Uni de l'Union européenne demeure. Le Bureau Fédéral du Plan prévoit un ralentissement de l'économie de la zone euro cette année et en 2020 : +1,0 % en 2019 et en 2020, par rapport à 1,9 % en 2018. Il en résulte un ralentissement de la croissance de l'économie belge, qui passe de +1,4 % en 2018 à +1,1 % en 2019 et en 2020. Ces évolutions se répercuteront probablement sur le développement économique du secteur belge de l'ameublement.

Le contexte international moins favorable avait provoqué un ralentissement de la croissance en volume des exportations belges à 3,6 % en 2018. Pour 2019, la croissance des exportations devrait ralentir davantage jusqu'à 2,8 %, et même jusqu'à 1,6 % en 2020. La croissance des importations enregistrerait une légère accélération due à la consolidation de la demande intérieure.

Le revenu réel disponible des particuliers devrait augmenter de 2,4 % et de 1,5 % en 2019 et 2020, respectivement. Les dépenses de consommation finale ne s'adapteraient que partiellement à l'accélération de la progression des revenus. La croissance en volume de la consommation des particuliers ralentirait même jusqu'à 0,8 % en 2019, mais devrait se consolider à 1,2 % en 2020, ce qui devrait fortement dynamiser la demande intérieure. Les investissements en logements sont favorisés par le faible taux d'intérêt et devraient augmenter de 3 % en 2019 et de 1,5 % en 2020. Les investissements des entreprises devraient s'accélérer en 2019 pour atteindre 3,5 % et +1,4 % en 2020. La croissance des investissements publics devrait se limiter à 1,9 % en 2019 et augmenter de 5,2 % en 2020.

Par conséquent, on ne s'attend pas de sitôt à une importante redynamisation du secteur belge de l'ameublement ou du marché belge de l'ameublement. Les entreprises restent néanmoins positives et continuent d'investir dans l'innovation et le développement de produits, ainsi que – en collaboration avec leur fédération Fedustria en sa qualité de partenaire de Flanders Investment and Trade – dans l'ouverture de nouveaux marchés.

Source : Fedustria

Fedustria est la fédération belge de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement. Nous représentons près de 1.800 entreprises (dont plus de 90 % sont des PME) en Belgique, qui génèrent ensemble plus de 38.000 emplois directs et réalisent un chiffre d'affaires de 9,6 milliards d'euros, dont environ 70 % à l'exportation.

Considérée individuellement, l'industrie belge de l'ameublement réalise un chiffre d'affaires de 2,1 milliards euros et occupe quelque 10.500 personnes.

Pour plus d'informations :

Filip De Jaeger, tél. 02/528 58 61, gsm 0486/89 81 84, e-mail filip.de.jaeger@fedustria.be